

## Sud Radio, 17 avril 2014

Il y a eu donc les Indignés, les Pigeons, et voici donc une nouvelle catégorie de révoltés en France.

Il faut les appeler « Les libérés », alors de quoi exactement, eh bien « libérés de la sécurité sociale ».

On estime à 100 000, aujourd'hui, le nombre de Français qui ont donc choisi de s'affranchir des cotisations sociales.

Leur solution, filer à l'étranger pour trouver des assurances privées.

Mais le débat fait rage littéralement, car la procédure frôle l'illégalité, mais ce qui est certain, Maxime Vanoudendycke, c'est que ce mouvement des libérés est en train de prendre de l'ampleur

**Maxime Vanoudendycke** : Leur moteur, c'est le ras le bol. Beaucoup des libérés sont des travailleurs indépendants, ils n'en peuvent plus de crouler sous les cotisations sociales, c'est le cas d'Hubert, commerçant à Blagnac. Il s'apprête à sauter le pas.

**Hubert** : Lorsque vous êtes travailleur indépendant et que vous tombez malade, il n'y a personne qui vous remplace pour travailler, et les revenus de substitution que vous propose votre caisse sont inférieurs à vos cotisations. Donc d'un côté pourquoi cotiser trois fois le prix, alors que l'on ne pourra même pas vous aider à un tiers de vos cotisations. On cotise à fonds perdus, et cela je ne peux plus le tolérer.

**Maxime Vanoudendycke** : Sans CSG ni CRDS à payer, le niveau de vie d'Hubert va augmenter.

**Hubert** : Je serai sur une économie à titre personnel de près de 500 à 600 euros par mois de charges sociales, de charges assurances, cela veut dire que pour le même coût de l'entreprise je retrouve un pouvoir d'achat de 500 à 600 euros, cela veut dire quasiment 34% à 35% de plus que mes revenus actuels.

**Maxime Vanoudendycke** : La fronde a été lancée il y a vingt ans déjà par Claude Reichman. Libéré depuis 1994, il aide aujourd'hui ceux qui le souhaitent dans leur combat face à la Sécurité sociale.

**Claude Reichman** : « Je m'adresse à vous en désespoir de cause, car j'ai de très gros soucis avec le RSI. Une dette longue comme le bras maintenant car je

refuse de les payer. Mon contentieux remonte à 2008 : j'ai fait des tas de courriers quand ils se sont réveillés en 2010, ils m'ont réclamé 2008, 2009, 2010 une provision sur 2011. Je suis complètement mort. » Vous vous rendez compte, des lettres comme ça, mais j'en reçois des dizaines et des dizaines et je sauve tous les jours trente ou quarante entreprises en leur expliquant qu'ils peuvent s'en tirer en arrêtant de cotiser à ce puits sans fond de la Sécurité sociale. Est-ce que cela n'est pas beau de sauver des entreprises au moment où on les assassine ?

**Maxime Vanoudendycke :** Claude Reichman s'appuie sur une directive européenne de 1992, il affirme qu'elle a mis fin au monopole de la sécurité sociale.

**Claude Reichman :** C'est légal depuis plus de vingt ans, cher Monsieur, plus de vingt ans, vous vous rendez compte, il a fallu plus de vingt ans pour que les Français apprennent grâce à nous qu'ils ont des droits. Ces droits leur ont été littéralement volés par le biais de gens qui voulaient absolument maintenir ce système, c'est un véritable scandale.

**Maxime Vanoudendycke :** La Sécu dément, mais pour les militants, les faits sont là, aucun libéré n'a jamais été condamné devant un tribunal pénal.